

## **Comment les expériences transfrontalières interrogent les implicites du travail social ou « comment sortir de « l'entre soi » invite à questionner nos référentiels ? »**

C'est la proposition formulée à partir de l'analyse des expériences des étudiants en stage à l'étranger.

Eléna, étudiante roumaine, en formation d'adaptation pour valider son DEASS Roumain en France, doit approfondir les politiques sociales françaises. Lors de la visite de stage dans un service du Conseil Général, après avoir identifié les politiques sociales en œuvre, elle m'interroge : « pourquoi et comment la France a-t-elle construit un tel système de protection sociale ? »

Lors de nos échanges avec les étudiants les mettre en questionnement sur le social, son origine et son fonctionnement relève parfois d'un véritable défi.

L'analyse de quelques expériences vient côtoyer des notions, comme l'identité et l'altérité, qui renvoie à la construction identitaire des futurs travailleurs sociaux, mais également des notions plus récentes comme celle de la mobilité, nouveau « capital » des voyageurs.

Quelques précisions sur « là d'où je parle », sont nécessaires avant de livrer certains enseignements tirés de ces expériences.

Cadre pédagogique, de formation initiale assistante de service social<sup>1</sup>, je suis responsable du Projet Pédagogique de l'Alternance dans la formation de ces futurs professionnels au sein de l'IRTS Nord Pas De Calais, sur le site de Loos.

Je travaille avec les sites qualifiants et les étudiants en recherche de stage. Impliquée dans le développement des stages à l'étranger, je participe à la commission internationale de l'institut. Le décret de 2004<sup>2</sup> a réformé la formation de ces professionnels, tout en confirmant l'importance de l'alternance (3 ans de formation dont la moitié en stage).

Les étudiants doivent acquérir 4 compétences professionnelles : l'intervention sociale, l'expertise sociale, la communication professionnelle, et l'implication dans les politiques sociales, les dispositifs et les réseaux. La certification de ces compétences valide le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS).

Sensible à l'apport des sciences humaines dans la formation, je considère la capacité à se distancier comme un attribut indispensable du travailleur social, compétence à acquérir au titre de l'expertise sociale : « prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité de terrain ».

Madeleine Grawitz<sup>3</sup> nous rappelle qu'il faut sortir soi-même du milieu observé pour comprendre et expliquer pourquoi il est ainsi et pas autrement. Ce sont le changement, l'évolution et l'observation de milieux différents qui permettent la comparaison.

Ils sont les facteurs les plus efficaces de la « relativisation » au regard de notre tendance naturelle à croire universelles nos propres manières de vivre.

---

<sup>1</sup> **Note de l'auteur.** Les assistants de service social constituent en France l'une des nombreuses professions du travail social. Le décret de 2004<sup>1</sup>, en donne une définition actualisée avant de proposer la refonte de sa formation.

*« L'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes, par une approche globale pour améliorer leurs conditions de vie sur le plan sanitaire, familial, économique, culturel, professionnel ; développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société ; mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés »*

Emergentes à la fin du XIXe siècle elles se constituent en corps professionnel après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale dans un contexte d'élaboration des politiques sociales et des services sociaux. Ces professionnelles se retrouvent aujourd'hui majoritairement dans les services sociaux des Conseils généraux, des ministères, dans les organismes de protection sociale, les établissements sanitaires et sociaux, les associations.

<sup>2</sup> Décret n° 2004-533 du 11 juin 2004 relatif au diplôme et à l'exercice de la profession d'assistant de service social (JO du 15/6/04)

<sup>3</sup> Grawitz Madeleine, Méthode en sciences sociales, Dalloz, décembre 2000, Paris.

Ainsi permettre aux étudiants de réaliser leur stage à l'étranger, constitue, un enjeu de formation professionnelle évident, de même que réaliser un stage dans un contexte moins conforme que celui d'un service social peut présenter les mêmes avantages.

Si cette conviction semble un point d'entrée nécessaire, elle n'est pas suffisante pour convaincre les équipes de son intérêt pédagogique pour l'étudiant.

Car tout ce passe comme si effectuer un stage à l'étranger pouvait être davantage lié à une motivation personnelle, quelque peu « exotique » n'ayant que peu d'intérêt au regard de l'acquisition de compétences identifiées comme professionnelles.

Repérer les bénéfices d'un stage à l'étranger et sécuriser le départ et le suivi des étudiants, s'avère indispensables.

### **1. Préparer son voyage :**

Cette mobilité se prépare, elle est à la fois inscrite dans la réglementation prévue pour les stages, encadrée par un dispositif institutionnel, et nécessite des contrats individualisés avec les étudiants concernés.

#### **a. Les stages dans la formation**

Le décret de 2004, prévoit la possibilité de stage à l'étranger dans son article 2.3.5 : « *les stages à l'étranger doivent être encouragés. Mais ils doivent s'inscrire dans le parcours professionnel de l'étudiant. L'unité de formation optionnelle « apprentissage d'une langue étrangère » sert notamment à faciliter ces stages* ».

C'est au cours de la 2<sup>ème</sup> année, pour une période de 6 mois, que les stages à l'étranger sont proposés aux assistants sociaux. Cette période semble propice à une distanciation professionnelle alors que le stage de 3<sup>ème</sup> année est davantage centré sur les enjeux de professionnalisation et de certification.

Le comité de pilotage international, participe au développement de ces expériences pour tous les sites de notre institut et toutes les formations initiales, en proposant des outils de communication, de suivi administratif et pédagogique et en essayant de construire des partenariats avec d'autres pays.

Partir à l'étranger et parfois dans un contexte institutionnel « atypique » nécessite néanmoins tout un travail préparatoire afin de rassurer l'étudiant en questionnement à la fois sur l'adaptation du stage à sa formation et le maintien des liens avec le centre de formation.

#### **b. Le projet de stage à l'étranger**

Le module transversal « les fondements <sup>4</sup>de l'intervention sociale » vise à favoriser le questionnement et la distanciation dès les 1ères semaines de formation. L'approche est historique mais également géographique avec quelques expériences des étudiants revenus de stage à l'étranger. Ce double regard permet une 1<sup>ère</sup> objectivation et en même temps un 1<sup>er</sup> questionnement sur ce qu'est le social, sa construction et le recherche de fondamentaux « universels ».

Sur une promotion de 60 étudiants, une dizaine est intéressée en début de formation pour un stage à l'étranger, mais moins de 5 partiront réellement.

Deux problèmes semblent limiter l'accès des étudiants à des stages à l'étranger : la maîtrise de la langue et le financement du voyage.

Depuis plusieurs années nos étudiants bénéficient de bourses Erasmus pour les stages en Europe et depuis un an d'une bourse du Conseil Régional pour tout stage à l'étranger.

Cette nouvelle possibilité ouvre la voie au stage dans les pays francophones plus particulièrement attractifs, comme le Québec<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Cf annexe 5. Module transversal « fondements du travail social »

<sup>5</sup> Annexe 2, Récapitulatif des stages à l'étranger, formation assistants de service social, site de Loos

La Belgique, pays frontalier et francophone, attire peu, sans doute du fait d'une proximité la rendant moins « exotique » aux yeux des étudiants, alors que d'autres centres de formation du sud de la France y développent des partenariats pour les stages.

Mais dès lors que le pays accueillant n'est pas francophone, la question de la maîtrise de la langue peut constituer un obstacle. L'espagnol, l'allemand, ou l'anglais, sont des langues enseignées dans les établissements scolaires, mais peu d'étudiants s'estiment suffisamment bilingues pour réaliser un travail de proximité avec les populations.

Marion décide de partir en stage au Maroc dans une association travaillant avec des enfants des rues. Elle ne maîtrise pas la langue et même si elle pense avant son départ que le français est largement parlé au Maroc, elle est confrontée à un problème de communication avec les enfants peu francophones.

Elle développera de manière rapide des possibilités de communiquer à travers des actions collectives, d'animation, afin d'aller à leur rencontre différemment, tout en prenant des cours d'arabe et en enseignant elle-même le français, pour mener des interventions individuelles. De retour en France, elle interroge nos modes de communication et nos « jargons » qu'ils soient professionnels et plus largement « culturels ».

Quelque soit leur lieu de stage, les étudiants réalisent un pré projet de stage, en lien avec leurs motivations, attentes et représentations. Ils présentent ce pré projet lors d'une rencontre préalable avec leur référent de stage.

Le projet est lui réalisé après une 1<sup>ère</sup> étape de compréhension des contextes de l'intervention sur le site qualifiant (4 à 5 semaines).

Pour les étudiants partant à l'étranger cette 1<sup>ère</sup> rencontre est souvent impossible, et il s'agit de cerner avant le départ un maximum d'éléments et de repères.

Le projet est validé par le référent pédagogique et le comité de pilotage international de l'institut à partir d'une vérification<sup>6</sup> du contexte d'apprentissage prévisible, afin de rassurer l'étudiant sur l'aspect formatif de ce stage, et garantir la sécurité politique et sanitaire.

Les éléments attendus concernent les connaissances et représentations sur le Pays, la structure d'accueil, l'identification des travailleurs sociaux, des dispositifs d'action sociale,...

La maîtrise de langue, pour une formation axée sur le relationnel est demandée même si pour des stages Erasmus « universitaire », des cours de langues sont proposés à l'arrivée aux étudiants et complète une 1<sup>ère</sup> approche scolaire de la langue.

Nous recherchons également à partir des référentiels de formation et des métiers du pays visé, les liens possibles avec nos propres référentiels.

Un contrat individualisé permet d'établir les moyens et la fréquence des liaisons avec l'étudiant comme avec la structure d'accueil, la réalisation d'un exposé au retour et une affectation pour le stage de 3<sup>ème</sup> année permettant une approche des politiques sociales et dispositifs en France.

En parti rassuré sur la faisabilité et la pertinence de son projet, accompagné sur les questions administratives, financières, et sanitaires, l'étudiant peut quitter la France et démarrer ce qui constitue parfois une aventure, plus que tout autre projet de stage.

## **2. Le voyage**

Car au-delà d'un projet professionnel, en lien direct avec une problématique, une manière d'y répondre ou des méthodes d'intervention d'un autre pays, les motivations sont aussi personnelles et permettrons de développer des compétences bien singulières dans ce voyage.

### **a. La mobilité comme capital culturel**

La maturité, la tolérance sont des capacités souvent recherchées à l'entrée et lors de la formation des travailleurs sociaux.

---

<sup>6</sup> Annexe 1, vérifier les contextes d'apprentissage

Dans son article<sup>7</sup>, Danièle Van Santen considère la mobilité internationale comme un tremplin, qui permet à l'étudiant une formation accélérée et une maturation personnelle. « *L'expérience de l'international apprend ce qu'aucune école n'enseigne : confronté à des cultures différentes, l'étudiant remet en question ce qui apparaît comme des évidences, s'interroge sur ces modes de fonctionnement. Sans renoncer à ses valeurs, il est obligé de s'adapter à d'autres logiques, d'écouter l'autre pour faire entendre sa voix.* »

La coupure avec les proches, le déracinement agit comme un révélateur et permettent à l'étudiant de mûrir, humainement et professionnellement. L'éloignement lui a permis de se trouver, de se forger une échelle de valeurs à l'épreuve de réalités parfois rudes, de distinguer l'essentiel de l'accessoire. La collaboration avec des personnes d'autres cultures l'a ouvert à la tolérance et lui a appris la négociation et la diplomatie.

L'orientation dans un nouvel espace nécessite également des savoirs faire plus ou moins conscients à mobiliser pour les voyageurs, qui sont présentés dans un dossier « *Voyages, migration, mobilité* » de la revue sciences humaines<sup>8</sup>.

Dans « *la mobilité comme capital* », Sylvain Allemand, à la suite d'études menées par des sociologues, anthropologues et géographes, établit un lien entre les compétences acquises à travers le « voyage » et la pensée de Bourdieu<sup>9</sup> sur les différents capitaux.

Compétences linguistique, connaissances des procédures administratives pour entrée et sortir du pays, usage de nouvelles technologies pour « garde le contact », recherche et développement de réseaux individuels ou collectifs constituent un socles de compétences singulières.

Pour Jacques Levy la mobilité est une compétence à part entière, en particulier dans l'apprentissage du système de mobilité propre à chaque pays et ville : se déplacer « ailleurs » implique des savoirs particuliers.

« *La mobilité repose sur des ressources individuelles et ou collectives... et participe d'une forme de capital au même titre que les revenus (K économique), les réseaux de relation, (k social) ou la culture (k culturel) : elle constitue les ressources « mobilitaires » ou capital « spatial »* »

Au-delà des compétences liées à cette migration, ce projet souligne « *une démarche stratégique, un choix de l'étudiant en dehors de déterminismes sociaux économiques ou culturels* »

Il repose sur des compétences mais aussi sur l'imaginaire. Dans « *Les compétences cachées du tourisme* », les membres de l'équipe MIT<sup>10</sup> (Mobilité, Itinéraires, Tourismes) de Paris V, rappellent que « *Le voyageur est mû par un projet, un rêve, une curiosité, une soif de connaissance et de rencontre de l'autre* »

Voyager implique donc la rencontre entre plusieurs réalités, un regard critique et une mise en contexte plus large. Il apprend à se confronter à l'altérité, incarnée par des lieux, des sociétés et des personnes.

Manon effectue son stage de 2<sup>ème</sup> année à Madrid. Originnaire d'une zone rurale et très entourée par ses parents, elle motive son choix par le besoin de créer une rupture avec son milieu, un moyen pour elle de grandir personnellement pour pouvoir se positionner comme future professionnelle.

Lors de la visite de stage, je suis interpellée par sa manière de se déplacer dans la ville; Manon a eu besoin de se construire des repères dans ce nouvel espace, qu'elle m'explique largement et qui ont constitué un élément important de son adaptation.

---

<sup>7</sup> Mobilité internationale, un tremplin encore sous estimé, La gazette des communes, n°29/2039, juillet 2010

<sup>8</sup> *Voyages, migration, mobilité*, revue sciences humaines n° 145, janvier 2004

<sup>9</sup> Habitus, Bourdieu

<sup>10</sup> MIT Tourismes, Giorgia Ceriani, Remy Knafou et Mathis, Stock 1. Lieux communs, Belin, 2002 et Tourisme : acteurs, lieux, enjeux, Belin, 2003

A son retour, elle évalue la distance parcourue, entre son départ et ce qu'elle est désormais. Même si le retour est difficile...

### **b. Identité et altérité**

Ainsi les compétences acquises pour tout voyageur participent de la construction des futurs professionnels du social en développant maturité et tolérance.

La philosophie<sup>11</sup> nous enseigne que la construction de la personne, de son identité, se construit dans l'altérité, dans la possibilité de comparer.

L'altérité est le caractère, la qualité de ce qui est autre. C'est la reconnaissance de l'autre dans sa différence, ethnique, sociale, culturelle ou religieuse.

Le questionnement sur l'altérité conduit à s'interroger sur ce qui est autre que nous, sur nos relations avec lui, sur les moyens de le connaître, sur la possibilité d'exister sans lui, s'il constitue une menace pour notre identité.

En effet, construire une identité<sup>12</sup>, c'est affirmer une part de sa différence significative.

La construction d'une identité y compris professionnelle peut donc être confortée par une rencontre avec l'altérité. C'est-à-dire d'autres manières de faire, d'aborder le social ou d'être travailleur social.

Au-delà d'une pensée philosophique, c'est tout simplement la possibilité de « penser autrement » qui permettra d'interroger ses propres systèmes de valeurs personnels mais aussi professionnels.

### **c. Vers une identité professionnelle**

Dans les exemples proposés ci après, le lien entre altérité et identité proposé pour l'individu, semble transposable pour la construction de l'identité professionnelle en particulier par la confrontation à « un autre social »

Une autre façon de penser le problème social, la réponse sociale, (politiques sociales, dispositifs, posture du travailleur social) permet à nos étudiants de s'interroger sur les référentiels français, de les comparer et de pouvoir penser autrement, de rester créatif.

Quelques exemples<sup>13</sup> peuvent illustrer les prises de consciences réalisées par nos étudiants lors de leur stage.

#### Le financement de l'action sociale

Manon en stage dans une association à Madrid doit interrompre son stage durant 2 semaines. L'association n'a pas perçu les financements attendus pour poursuivre son activité. Elle découvre de « plein fouet » et en direct, la crise et la question du financement de l'action sociale.

En visite de stage à Montréal, je suis invitée avec les 3 étudiants en stage, à partager la soirée associative pour « lever des fonds », moyen que l'association, qui accueille Léa utilise pour trouver son financement : vente d'objets, soirée festive, ouverte aux personnalités de la ville, nous font constater que le financement de l'action sociale est bien différent du notre,

Mais alors qui paye en France ?

#### Lien entre culture et évaluation

Nina est en stage au Québec dans un service de protection de l'enfance : dispositifs, travail social lui paraissent proches du système français mais certains aspects culturels diffèrent. Elle s'étonne dans l'un de nos échanges, de l'intolérance à l'alcool, « chez nous s'il fallait placer tous les enfants dont les parents consomment régulièrement de l'alcool... ».

Mais comment sont construits les indicateurs de danger, comment objectiver nos évaluations dans la rencontre avec les publics et en particulier lorsqu'ils nous sont « étrangers » ? C'est la question qu'elle souhaite approfondir dans son mémoire.

---

<sup>11</sup> **Le regard éloigné**, Claude Lévi – Strauss, Plon, 1983

<sup>12</sup> **Claude Benoit**, Université de Valencia, Departamento de Filología francesa e italia

<sup>13</sup> IRTS site de Loos, Formation assistants de service social, Récapitulatif des Stages à l'étranger 2000

### Problèmes sociaux

En visite dans une structure d'accueil polyvalente à Madrid, je suis frappée par l'importance des affiches visant à alerter les personnes sur la violence conjugale faite aux femmes. Les échanges avec les professionnels et Manon nous permettent d'identifier que ce problème est particulièrement présent et mobilise les acteurs sociaux institutionnels et associatifs de manière prégnante.

### Posture et Droit du travail

A Montréal, Nina est encouragée à être « authentique », avec ses collègues comme avec les usagers du service et à adopter une communication « décontractée » avec les professionnels. Pour elle ce départ est difficile, la posture de l'assistant de service social en France renvoie à une distance professionnelle laissant parfois peu de place « au naturel ».

Les échanges avec sa référente sont satisfaisants, Nina est une « belle personne », la valorisation de ces acquis est constante et les objectifs de stage sont en cours d'acquisition. Souffrante quelques jours avant la fin de son stage, Nina laisse passer une journée puis envoie un mail à sa référente pour lui dire qu'elle reprendra le lendemain. De retour sur son lieu de stage, Nina découvre qu'elle n'a plus de place dans le service, elle est convoquée, puis exclue de son stage pour « comportement irresponsable ».

« Il faut être authentique mais on ne rigole pas avec le cadre... » me dira Nina une fois qu'elle aura digérée cette rupture difficile.

### Faire avec les moyens existants

Dans un contexte à la fois français mais éloigné (Mayotte), Katya découvre que malgré des politiques sociales identiques, la question des moyens amène les travailleurs sociaux à mobiliser de manière systématique le réseau familial et la solidarité du quartier, y compris pour des situations de protection de l'enfance. Ce 1<sup>er</sup> réflexe lui semble pertinent et elle ne l'oubliera pas au cours de son prochain stage, ni de sa future vie professionnelle.

### La posture

Catherine, en stage en Belgique dans un Centre d'Action Sociale Polyvalent, nous invite à une émission de télévision communautaire. Avec les assistantes sociales, elle a réalisé un diagnostic sur le mal logement dans la ville de Tournai. Les professionnelles animent un débat, filmé, en présence des élus, des organismes bailleurs et des habitants, elles les interpellent en direct sur leur responsabilité face à ce problème, est ce un film de sciences fictions...

Les échanges avec les étudiants sur les expériences vécues, les étonnements, de manière individuelle puis repris collectivement, les aident à prendre conscience des différences, à comparer et à construire leur propre positionnement.

Il s'agit également de leur permettre de retrouver des éléments communs au travail social au-delà des frontières.

#### **d. Sécuriser pour apprendre**

Les étudiants à l'étranger, bénéficient comme tout étudiant d'un suivi, sauf qu'il s'effectue à distance. Echanges mail, téléphonique et parfois visite de stage leur permettent d'avancer dans ce temps de formation.

Ce suivi permet de questionner l'étudiant sur ses interrogations, ses acquis et de maintenir le lien avec la formation, qui pour tout étudiant s'avère compliqué pendant le stage, tant il est investi dans son « terrain », et plus encore lorsqu'il est au loin.

La possibilité d'identifier et d'explicitier des repères dans des structures où le travailleur social est éloigné de nos propres références est encore plus nécessaire.

La visite de stage reste un élément extrêmement rassurant pour l'étudiant comme pour le site d'accueil en stage fortement questionné sur sa capacité à former un étudiant français.

En visite de stage au Maroc, dans une association n'ayant pas de « professionnel qualifié », nous travaillons avec Marion et la présidente de l'association sur les compétences de cette organisation apprenante, compétences bien présentes mais non explicites.

A partir de l'analyse des activités réalisées, des actions menées, l'ensemble des compétences sont rendues visibles et viennent faire écho à nos référentiels de compétences à acquérir.

Cette rencontre et la reconnaissance de ce lieu de stage comme site qualifiant, nous permet désormais un partenariat plus « sécurisé ».

### **Conclusion**

La construction de l'identité professionnelle dans l'altérité par un stage à l'étranger est donc possible voire facilitée. Ce n'est bien sûr pas la seule voie.

Des comparaisons sont possibles par la construction de modules internationaux, comme nous le réalisons avec des centres de formation anglais ou belge depuis plusieurs années autour d'un module de protection de l'enfance.

Mais au-delà de cette confrontation à d'autres modèles de travail social au niveau international, c'est l'ouverture de la formation<sup>14</sup> par le décret de 2004, qui transforme une profession qui s'apprenait par modélisation.

*« Les lieux d'accueil sont diversifiés reconnaissant la capacité des assistants sociaux à exercer dans différents champs. Les stages peuvent s'effectuer dans les services sociaux polyvalents et les services sociaux spécialisés, mais également dans le champ plus large de l'intervention sociale.*

*Le futur assistant social doit effectuer au minimum la moitié de son temps de stage auprès d'un assistant social. Il a la possibilité de se former auprès d'autres travailleurs sociaux ou d'autres intervenants dans le champ de l'action sociale pour s'ouvrir et se confronter à d'autres cultures professionnelles et ainsi mieux renforcer sa propre identité professionnelle. C'est dans cet esprit que les stages à l'étranger sont encouragés. »*

Cette ouverture constitue une des clefs de l'évolution de ce métier et des capacités d'adaptation de tout une organisation professionnelle (au sens de Mintzberg<sup>15</sup>) au monde qui l'entoure<sup>16</sup>.

Ainsi la formation en alternance dès lors qu'elle s'effectue avec un professionnel de même nature permet l'acquisition des compétences « habituelles » mais permet peu la créativité, voire l'adaptation aux évolutions.

Par ailleurs « l'étrange » nécessite d'explicitier, de comprendre lisible les attributs du social dans tous les domaines.

Ainsi la complémentarité des 2 stages longs, dont un est obligatoirement auprès d'un assistant de service social contribue à la construction d'une identité professionnelle dans l'altérité mais aussi la modélisation, qui génère de nouveaux professionnels capables de reproduire des méthodologies éprouvées et de s'adapter aux nouveaux champs de l'intervention sociale.

---

<sup>14</sup> IRTS NPDC, Dossier d'information, les stages professionnels dans la formation d'assistant de service social

<sup>15</sup> MINTZBERG H., *Le management, voyage au centre des organisations*, Les éditions d'Organisation, Paris, 2004, (1990)

<sup>16</sup> PROTTO B., Polyvalence ou territorialité : une question d'organisation pour les assistants sociaux, DEA travail social, action sociale et société, sous la direction de B. Bouquet, CNAM, 2004, Paris

**Bibliographie :**

- Cuche D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, la découverte, 1998
- Grawitz M., *Méthode en sciences sociales*, Dalloz, décembre 2000, paris.
- 
- Hatzfeld H. *Construire de nouvelles légitimités en travail social*, Dunod, 2008
- Jovelin E. *Histoire du travail social en Europe*, Perspectives sociales, 2008
- Lévi – Strauss C. *Le regard éloigné*, Plon, 1983
- Mintzberg H., *Le management, voyage au centre des organisations*, Les éditions
- Nogues H., Rouzeau M., Molina Y., *Le travail social et les formations à l'épreuve du territoire*, UNAFORIS. 2011
- Vinsonneau G. *L'identité culturelle*, Armand Colin, 2003
- Ward J. , *Guide du site qualifiant*, presses de l'EHESP, 2011

**Mémoire :**

- Protto B., *Polyvalence ou territorialité : une question d'organisation pour les assistants sociaux*, DEA travail social, action sociale et société, sous la direction de B. Bouquet, CNAM, 2004, Paris

**Reuves :**

- *Voyages, migration, mobilité*, revue sciences humaines n° 145, janvier 2004
- *Mobilité internationale, un tremplin encore sous estimé*, La gazette des communes, n°29/2039, juillet 2010